



Département Scientifique B3ESTE

**Procès-verbal de la réunion du Conseil Plénier du DS B3ESTE,
du 25/09/2019**

Membres présents : **Catherine Aliaume, Thibaud Decaens, Sylvie Hurtrez-Bousses, Delphine Bosch, Brigitte Meyer-Berthaud, François Rousset, Severine Bérard, Fabrice Lihoreau, Christine Chevillon, Bastien Mérigot, Thierry Fourcaud, Agnès Mignot, Patrick Bastien, Gaelle Viennois**

Représentés : **Yann Leredde** (procuration à S. Bérard) ; **Chrystelle Bancon-Montigny** (procuration à C. Chevillon) ; **Suzanne Jiquel** (procuration à Gaelle Viennois) ; **OSU OREME** (procuration à T. Fourcaud), **GM** représenté par Ph. Munch, **CEFE** représenté par Th. Decaens, **MARBEC** représenté par C. Aliaume, **HSM** représenté par E. Bilak, **MIVEGEC** représenté par P. Bastien, **Sofia Kossida** (procuration à D. Bosch), **UFR Pharmacie** représentée par Benjamin Nottelet.

Invité : Arnaud Martin, directeur du Département d'enseignement FdS-BE.

Le quorum est atteint (24 voix représentées, en gras ci-dessus).

Une précision est apportée concernant l'ordre du jour : l'avis sur le renouvellement d'un PAST sera examiné en réunion du Conseil Restreint suivant immédiatement la présente réunion du Conseil Plénier.

1) Appel à questions diverses

Une question est posée sur les types de projets (Equipements vs. Projets de recherche spécifique) qui peuvent être déposés à l'AAP Recherche de l'UM. Il est précisé que les projets sont éligibles selon ces catégories en fonction de leur nature et non en fonction des Unités ou des secteurs disciplinaires de celles-ci.

2) Validation du PV de la réunion du Conseil Plénier du 05/06/2019

8 personnes ne prennent pas part au vote. Le PV est approuvé à l'unanimité des votants.

3) Avis et classement des demandes de poste BIATS

Le conseil de DS a été préalablement informé du report de l'essentiel des recrutements de l'UM sur supports disponibles en catégorie A, donc au niveau Ingénieur pour les BIATS.

Les demandes de poste sont présentées en Conseil par les Unités, ce qui permet en particulier de confirmer les distinctions entre demandes correspondant à des supports existants et les autres. Des intervenants soulignent que les demandes sans support non seulement ne rentrent pas dans le cadre de la procédure définie par l'UM, mais ne devraient pas être portées par le DS car elles relèvent de démarches individuelles de quelques Unités et non d'une démarche concertée mise à l'ordre du jour de ce Conseil.

GM présente **deux demandes** avec changement de BAP : une demande sur BAP C pour un support de BAP J suite au recrutement sur poste CNRS d'un agent de BAP J ; et une demande de CDD sur BAP G pour un support de BAP J pour s'assurer de maintenir un agent déjà en CDD sur le profil.

L'ISEM présente **une demande de demi-poste** sur support budgétaire existant mais reconfiguré (un poste 50% ISEM – 50% IATE remplaçant un poste 50% ISEM – 50% Plateforme MEA). Le cas particulier d'un poste d'animalier est discuté. Ce support est occupé par un agent subissant un handicap, identifié depuis le 1^{er} Octobre 2015, qui l'empêche d'effectuer ses fonctions d'animalier. Le DS ne peut porter une demande de poste car le poste n'est pas libéré, mais le Conseil constate que cela découle du fait que les services centraux n'ont pas proposé un poste adapté au handicap de l'agent et demande que le DS souligne cette anomalie auprès de la DRH.

Le CEFE présente deux demandes sans support budgétaire.

HSM présente une demande de rehaussement (de T à IE). Cette demande est sans support et de plus, concernerait une promotion en catégorie A, catégorie pour laquelle la campagne d'emploi en cours ne prévoit pas de recrutement statutaire. Une autre demande sans support (Technicien, BAP J) est évoquée.

MARBEC avait transmis une demande au DS mais celle-ci a été pourvue par une mobilité interne.

La direction du DS présente **une demande** d'ATRF BAP J sur le support de sa secrétaire-gestionnaire Mary-Alice Garcia qui prend sa retraite le 1^{er} Février 2020.

Constatant que les classements du DS n'ont pas eu d'impact visible sur les précédentes campagnes d'emploi BIATS, F. Rousset estime qu'il est peu utile de débattre d'un classement fin et propose de classer toutes les demandes sur support existant (4 demandes, en gras ci-dessus) premières ex-aequo. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.